BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada — Résultats de l'enquête du 3e trimestre de 2015 | Vol. 8.3 | 9 octobre 2015

Les résultats de la plus récente enquête auprès des responsables du crédit montrent que les conditions de prêt aux entreprises n'ont presque pas changé au troisième trimestre de 2015 (**Graphique 1**). Les conditions du crédit sont donc demeurées à peu près stables pour un quatrième trimestre d'affilée.

- Les modalités tarifaires sont restées inchangées au troisième trimestre, tandis que les conditions non tarifaires se sont légèrement resserrées (**Graphique 2**)[1, 2].
- Les modalités tarifaires sont restées les mêmes pour toutes les catégories d'emprunteurs. Les modalités non tarifaires se sont resserrées dans le cas des sociétés commerciales et des grandes sociétés, mais n'ont pas changé pour les petites entreprises.
- Comme dans l'enquête précédente, les résultats de l'automne indiquent que le durcissement des modalités non tarifaires s'est concentré dans le secteur pétrolier et gazier. Le resserrement du crédit aux sociétés commerciales au troisième trimestre s'est produit dans la région des Prairies.
- Le solde des opinions témoigne d'une baisse de la demande de crédit provenant des grandes sociétés et d'une hausse pour ce qui est des petites entreprises et des sociétés commerciales au troisième trimestre.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes sont demeurées à peu près inchangées...

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

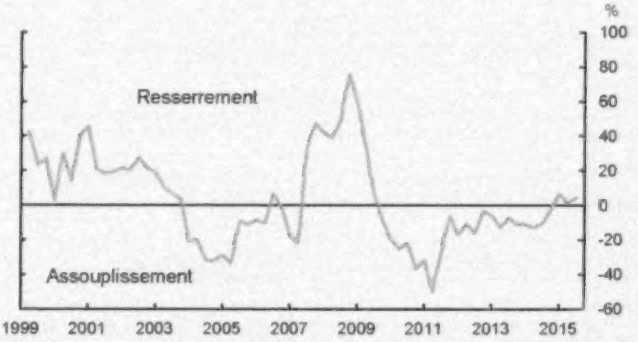

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... mais ont fait état d'un léger resserrement des modalités non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

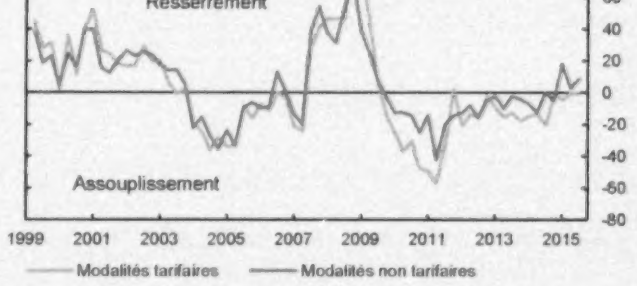

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

[1] Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

[2] À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 8 et le 11 septembre 2015. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada. Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976